



Juin 2004

Madame, Monsieur,

La 47<sup>ème</sup> Assemblée Générale s'est déroulée le 12 Juin dernier et a permis de reconduire dans leurs fonctions les principaux membres de l'équipe du bureau de l'association à savoir Christian RAVANAS - Président, Annie FRANCESCHI - Présidente Adjointe, François JORDAN - Secrétaire Général, Maurice DAUGE - Trésorier.

Le thème de l'Assemblée Générale 2004 concernait le projet de loi « pour l'Egalité des droits et des chances, la Participation et la Citoyenneté des Personnes Handicapées ». Philippe CALMETTE, Directeur Général du SNAPEI, nous a fait le plaisir de venir présenter ce projet de loi, en ouverture d'Assemblée Générale.

Aujourd'hui en France, les personnes handicapées ne sont pas des citoyens à part entière. L'actuel projet de loi offre des perspectives très intéressantes dans le domaine du droit à compensation. Cependant, il reste trop flou sur la mise en œuvre. Notamment, il est nécessaire de disposer d'une meilleure visibilité de la politique du handicap, comprenant la question de l'organisation administrative en lien avec la décentralisation, et l'affectation des moyens financiers permettant la réalisation des progrès législatifs. Notre participation active aux différentes instances représentatives doit nous permettre de peser sur les décisions prises et de nous positionner comme une force de proposition et de négociation dans ce domaine.

Ce projet de loi aura pour conséquence essentielle l'ouverture d'établissements supplémentaires avec les créations d'emploi associées. La Chrysalide-Marseille doit donc être représentative du secteur et nous avons engagé des actions importantes dans cet objectif, notamment pour faire progresser les adhésions à l'association. En effet, comme chacun sait, le nombre d'adhérents constitue un indicateur important de la représentativité.

Nous vous rappelons donc que l'adhésion est ouverte à tous\* Le service Vie Associative est à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient contribuer à la légitimité de l'association dont ils sont salariés, en devenant adhérents.

Marc VIGOUROUX

\* les salariés adhérents ne sont pas éligibles au conseil d'Administration

## L'ACTUALITE DU SECTEUR...

Le projet de loi « pour l'Egalité des droits et des chances, la Participation et la Citoyenneté des Personnes Handicapées » a été adopté en 2<sup>ème</sup> lecture par l'Assemblée Nationale le 17 Juin 2004. Il y a des avancées certaines mais toujours un manque de visibilité.

En effet, l'état des lieux de la situation des personnes handicapées met en évidence un manque de places insupportable : de 40 000 à 45 000 personnes attendent une solution d'accueil. Par ailleurs, le taux de chômage des personnes handicapées est trois fois supérieur à celui du taux moyen.

Enfin, les écarts en matière d'offres de places et de services entre les différents départements tout comme les écarts de financement entre les différents établissements, conduisent à renforcer une situation inégalitaire à l'échelle du pays tout entier.

Les propositions de notre syndicat quant au financement de cette loi soutiennent la création d'une 5<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale pour apporter à chaque personne handicapée, la garantie de la solvabilisation de sa demande et de ses besoins. En ce qui concerne le fonctionnement institutionnel, toutes les garanties doivent être apportées par la loi pour l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire.

**En effet, le projet de loi doit permettre de reconnaître des droits fondamentaux aux Personnes Handicapées. Il doit surtout garantir l'exercice réel de ces droits afin que leur vie quotidienne change réellement et qu'elles puissent accéder à une citoyenneté réelle et pleine.**

## LE POINT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT...

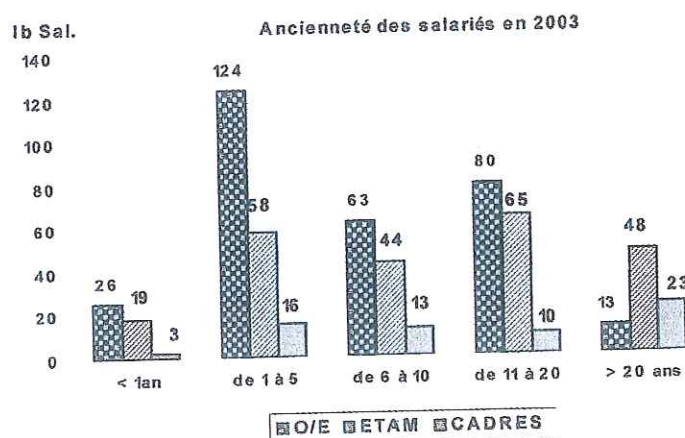
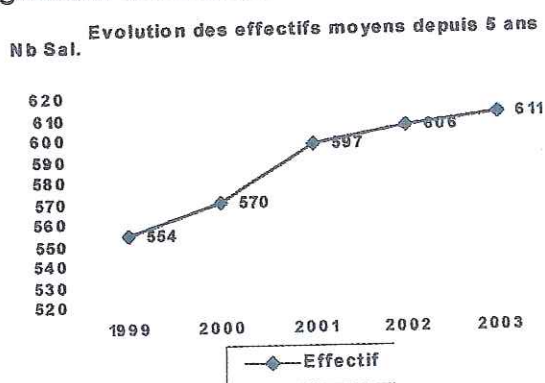
◆ **Sur le site de Bouc Bel Air** : le transfert de 45 personnes du foyer d'hébergement « Les Acacias » à Fuveau d'une part et dans la maison de Gardanne d'autre part sera pour partie effectif en fin d'année. Deux autres projets seront présentés au CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) en Septembre 2004. Le premier projet concerne un projet de Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Agées qui sera créée sur la base d'un financement FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) dont les conditions financières sont plus favorables. Le deuxième projet concerne la création d'un foyer de vie de 30 places dans les locaux libérés par le transfert du foyer « Les Acacias », et 11 places pour des personnes polyhandicapées.

◆ **Sur le site de Tallard** : la création d'un foyer d'accueil médicalisé de 16 places qui nécessitera la construction d'un nouveau lieu d'habitation pour 22 résidents du foyer Gai Soleil sera examiné par le CROSMS en Septembre 2004.

◆ **Le projet de création de l'IME des Camoins** pour enfants et adolescents déficients Intellectuels polyhandicapés et autistes de 6 à 20 ans vient d'obtenir un financement de l'état qui nous est octroyé pour 15 places en externat.

## LA VIE QUOTIDIENNE...

◆ **Le bilan social 2003 confirme bien la tendance initiée depuis 2000, à savoir un développement significatif des effectifs de l'association avec une progression maintenue de l'emploi.**



La majorité des indicateurs du bilan social 2003 est favorable. Nous pouvons notamment constater ci-dessus la progression durable des effectifs, ainsi que celle des anciennetés moyennes.

- ◆ les démissions sont en baisse très nette tant du point de vue des CDD que des CDI et les promotions ont connu un développement considérable (12 salariés dont 3 à des postes de directeurs)
- ◆ la répartition des salariés par classe d'âge continue d'être globalement plus favorable dans l'association que dans le secteur médico-social en général. La proportion de salariés ayant plus de 5 ans d'ancienneté est stable.
- ◆ l'évolution de l'emploi des Personnes Handicapées se confirme en 2003.
- ◆ l'accueil des stagiaires a augmenté de manière très significative en 2003 (progression de 34 %)

**Les indicateurs du bilan social montrent notamment une progression de la notoriété de l'association tant en interne (fidélité des salariés) qu'en externe et cela semble confirmer les options prises en matière de politique de développement des Ressources Humaines**

**Excellentes vacances à chacun d'entre vous !!!**